



Réseau Semences paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

Cazalens

81 600 Brens

Tel/ fax : 05 63 41 72 86

www.semencespaysannes.org

Compte-rendu d'activités 2008



Assemblée générale du 29 mars 2009

1) Les enjeux initiaux

La biodiversité sauvage et domestique constitue un bien commun. Pourtant l'évolution de la sélection et des réglementations sur les semences ont peu à peu dépossédé les agriculteurs de leurs droits d'échanger leurs semences et donc de la possibilité de faire leurs propres sélections. Aujourd'hui, elle s'attaque à leurs droits de les conserver et de les utiliser. La gestion dynamique de la biodiversité, stratégie indispensable à la préservation et au renouvellement de celle-ci, est remise en cause. Ainsi, au delà de la question du droit des agriculteurs et des communautés, ce sont les bases de l'agriculture et de l'alimentation de demain qui sont menacées, dans un contexte de changement climatique et de nécessaires économies d'énergie fossile.

Le Réseau Semences Paysannes s'est créé en 2003 pour répondre à ces enjeux. Il a rapidement orienté sa stratégie autour de 3 axes :

- le développement et la mise en réseau des initiatives innovantes de gestion dynamique de la biodiversité cultivée et de sélection mutualiste
- la reconnaissance juridique et scientifique des semences paysannes
- la recherche de partenariat et la mise en réseau au niveau international.

2) Les actions entreprises en 2008

Fin 2007, nous avons fait le constat d'une émergence très forte des initiatives autour des semences paysannes, donnant une légitimité certaines à ces actions et, dans le même temps, une accentuation des conflits autour de la semence avec une offensive sans précédent contre le droit des paysans de ressemer leur récolte et pour confisquer ou détruire les ressources génétiques indispensables pour démarrer de nouvelles sélections paysannes (développement massif des cultures transgéniques, loi sur les contrefaçons, verrouillage des directives sur les variétés dites de conservation, mise en oeuvre de l'UPOV 91, processus de révision des règlements semences au niveau européen, privatisation rampante des collections publiques de plus en plus inaccessibles etc.).

Dans ce contexte, nous avons donc souhaité mettre l'accent pour les années 2008-2009 sur :

- le redéploiement de la biodiversité dans les champs et les jardins dans ou en marge du cadre légal, notamment par la multiplication des maisons de la semence,
- l'application des nouvelles formes de gestion dynamique collective du vivant et leur promotion vers une reconnaissance officielle en multipliant les collaborations avec la recherche scientifique.
- le renforcement de l'expertise juridique et du travail en réseau pour répondre à l'agenda réglementaire très chargé des années 2008 2009 et anticiper sur les nouvelles stratégies des firmes autour des « OGM clandestins »
- la constitution d'une coordination européenne des semences paysannes sur une plateforme politique largement discutée dans les réseaux nationaux
- le cheminement vers une coordination méditerranéenne par le renforcement des liens et des échanges entre organisations paysannes et ONG de l'ensemble du Bassin Méditerranéen

3) Analyse de l'action

3.1. Renforcer le dispositif de travail en réseau pour passer de la revendication pour sauver la biodiversité cultivée à sa gestion immédiate par les agriculteurs

-développer et consolider les « maisons de la semence » : Le soutien aux Maisons de la Semences n'a pas encore pu se réaliser à la hauteur de ce qui était souhaité par le RSP fin 2007. Cependant des maisons sont en cours de structuration en Aquitaine, en Rhône-Alpes, en Bretagne et en Anjou. Le RSP explore avec ses membres la possibilité de soutenir ces initiatives avec des programmes européens (cofinancement collectivités locales/ Europe). Les expériences sont encore trop récentes pour systématiser le concept et le fonctionnement « à la française » de ces maisons de semences.

-structuration nouveaux groupes / renforcement groupe existant : l'année 2008 a vu la création d'un poste d'animation à mi-temps pour le groupe «céréales et pain », grâce à un cofinancement de la Fondation de France et de CS Fund. Ce poste a pour objectif un soutien accru à la structuration des groupes et à la pérennisation des initiatives. En juin 2009, des rencontres européennes autour de la renaissance de la biodiversité céréalière et des savoir-faire paysans (RENABIOS) permettront de renforcer le réseau européen et les liens avec les réseaux méditerranéens autour du blé dur. Par ailleurs, un groupe fruits est en cours de structuration depuis juin 2008. Un groupe de travail sur les fourragères devrait voir le jour en 2009 à partir des initiatives existantes en Midi-Pyrénées (actions de sélection participative en partenariat avec Laurent Hazard de l'INRA) et de Rhône-Alpes notamment.

Le spicilège, site interactif de la biodiversité cultivée, sera public début 2009. La première étape a été la détermination collective des critères de descriptions des variétés (en essayant de rassembler les différentes visions des acteurs de la biodiversité). Le site a été construit avec la collaboration de Neuronexion. Depuis mars 2008, le site est en intranet pour commencer à y mettre des fiches issues du travail de stagiaires et de paysans et procéder à son évaluation avant de le rendre public.

Aujourd'hui, nous sommes à plus de 150 fiches. Les principales espèces pour le moment sont les potagères, les céréales (maïs et blés) et les baies (fraises). Les étapes suivantes sont : collecte et description de nouvelles fiches, la mise en place de la modération, l'adaptation et définition de l'articulation avec les besoins locaux organisés collectivement (maison des semences), , poursuite du débat sur les objectifs (photographie d'une biodiversité statique muséifiée ou outil interactif pour gestion dynamique). Enfin, nous souhaitons réaliser un travail sur les critères de description techniques paysans des variétés.

Publications 2008 : Voyage autour des blés paysans (2000 exemplaires)

3.2. Obtenir la reconnaissance institutionnelle des pratiques paysannes de production et sélection de semences à la ferme

Emergence du thème des semences paysannes dans le débat politique :

(a) reconnaissance institutionnelle des semences paysannes et notamment des maïs populations dans la problématique de la coexistence ogm (argumentaire évaluation des ogm et clause de sauvegarde, débat parlementaire, programmes de recherche Eco-Innov et SAD)

(b) approbation, en 1ère lecture, d'un amendement spécifique à l'inscription des variétés populations dans la loi de Grenelle.

(c) Publication des arrêtés sur les variétés de conservation, très décevant , cf communiqué de presse du 09 janvier 2009

Implication du RSP et de ses membres dans des programmes de recherche mutualiste :

- projet PICRI (sélection participative de blé pour une filière blé pain de qualité en Ile de France) : malgré (ou à cause ?) des résultats passionnants sur la première année d'expérimentation, les pressions de sa hiérarchie ont contraint Sylvie Pouteau à annuler la poursuite de sa collaboration (le blé et la collaboration avec le RSP ne seraient pas dans les missions de son laboratoire limitées à l'arabidopsis) ; les premiers résultats de terrain au champ et en dégustation sont très encourageants,
- Projet européen FSO : Le projet s'oriente sur la recommandation de création d'un nouvel espace juridique spécifique pour les échanges de semences entre paysans. Difficultés du participatif liés aux habitudes de travail des chercheurs (absence de participation aux forums et rédaction solitaire au dernier moment) et à l'utilisation exclusive de l'anglais qui exclut les paysans ;
- Projet européen STACS : sur les nombreuses pistes ouvertes en 2008, deux se concrétisent : les rencontres européennes autour de la biodiversité des céréales et un futur programme de sélection participative en fourragères. Par ailleurs, la société civile s'empare du thème des OGM « clandestins » mis en évidence pour la première fois en France lors du séminaire de Clermont Ferrand (cf campagne « semonslabiodiversité »), Une rencontre avec la commission européenne et le parlement se déroulera en Mars 2009 pour favoriser l'émergence de projet de recherches avec une participation active des organisations citoyennes.
- Ecco-Innov : les premiers résultats, montrent des contaminations importantes (+ ou - 0,8) à 50 mètres. L'INRA ne peut pas les publier car absence de répétition, mais confirme cependant ses prises de position sur l'impossible co-existence avec l'AB hors zonage spécifique.
- La région Bretagne ayant créé un dispositif de financement de partenariat recherche/ société civile, les associations Triptolème et Koal Kozh ont déposé un programme en partenariat avec l'ITAB et l'INRA. Le projet Paysble a été retenu et devrait démarrer assez rapidement.

L'expérience acquise au cours de ses programmes de recherche nous amène à faire un premier constat de la difficulté pour le RSP de s'insérer dans des programmes de recherche dont les formats prédéfinis ignorent les méthodologies participatives (difficultés administrative, technique, risque financier, de reconnaissance de l'expertise « paysanne » par les chercheurs). Pour ces raisons, le RSP ne sera vraisemblablement que sous-traitant et non partenaire d'un nouveau projet de recherche en réponse à un appel à projet européen (FP7) sur la sélection bio (préconisant le marquage moléculaire plutôt que le participatif). Même sans participatif, l'enjeu principal de soutenir le travail des chercheurs qui ont fait le choix difficile de travailler sur la sélection mutualiste demeure. Il contribue à la reconnaissance des semences paysannes et à l'évolution des approches de la sélection et du vivant. Ainsi, la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité (FRB) vient d'embaucher une chargée de mission sur la conservation « in situ », qui n'était pas jusqu'à présent à l'ordre du jour du BRG dont elle a repris les missions. L'importance de la charge de travail au-delà de ce qui est financé impose cependant au RSP de faire un bilan précis de son implication.

-Mise en oeuvre d'une veille juridique : cette action a pris du retard. L'appel à participation à la liste (personnes et organisations) et au comité de pilotage (représentants d'organisations contribuant à son fonctionnement) a été réalisé fin novembre 2008. Une demande de co-financement pour l'animation et la traduction est en cours auprès de la Fondation Patagonia. La veille sera l'occasion de réaliser un séminaire de formation avec toutes les organisations.

- Document de vulgarisation sur la question des ressources génétiques et des droits des paysans
 Une convention de partenariat a été élaborée avec BEDE pour la rédaction d'une dizaine de fiches/chapitres : identités des semences paysannes, verrous techniques à l'utilisation des semences paysannes, Carcan juridique et réglementaire imposé aux semences paysannes, Les semences paysannes dans l'échiquier international, les semences paysannes comme ressources génétiques, nouveaux enjeux des réglementations sur les semences en Europe Évolution rapide du cadre

réglementaire des semences en Afrique , droits collectifs sur les semences paysannes, les systèmes sui generis .

Une première rédaction des fiches a été diffusée à l'équipe et au CA du RSP, une nouvelle version est en cours de rédaction en incluant différents commentaires et apports. La publication du document final est prévue au premier trimestre 2009

- les salariés et membres du RSP ont animé une dizaine de sessions de *formations* juridiques et sur les techniques de sélection paysannes et de production de semences destinées à des étudiants, des agriculteurs ou des jardiniers ainsi que de très nombreuses conférences publiques. Plusieurs articles de journaux ont abordé la question des semences paysannes en 2008.

- *publications 2008* : DVD « les semences modernes en question », coproduction RES'OGM-RSP (400 exemplaires)

-La campagne « *semons la biodiversité* », organisée autour du sommet du gène finalement annulé, a permis une bonne mobilisation de la société civile, et notamment des collectifs d'opposition aux OGM, autour de la défense des droits collectifs des paysans et des communautés et pour le redéploiement dynamique de la biodiversité cultivée au-delà des paysans et des amateurs initiés. Face au risque de passage en force de la loi sur les obtentions végétales (marquage moléculaire et semences de ferme réduites au rang de contrefaçon), cette mobilisation est indispensable pour maintenir une veille parlementaire active sur ce sujet. L'interpellation des élus locaux autour d'une délibération sur les droits des paysans est un très bon outils. Des états généraux sont prévus à Toulouse en avril 2009

3.3. Renforcement des dynamiques internationales, avec une priorité sur l'Europe et difficultés sur Méditerranée

En 2008 le RSP a participé à Planet Diversité en animant deux ateliers et une réunion de travail européenne qui a permis de préparer les discussions des 4ème rencontres européennes Libérons la Diversité (Ascoli). Nous avons ensuite participé au séminaire Terra Pretta organisé par IPC en parallèle à la réunion de la FAO sur le changement climatique transformé en sommet des chefs d'Etat sur les émeutes de la faim. L'accroissement des échanges(et des spéculations) et les distributions gratuites massives de semences « améliorées » et d'engrais, présentés comme seules solution de la crise, l'aggravent. Le quatrième séminaire « Libérons la Diversité » organisé à Ascoli en Italie a été un succès par la forte participation et la qualité des débats : démonstration de l'intérêt et de l'efficacité de la mobilisation des collectivités territoriales italiennes, éclaircissement du choix stratégique entre d'un côté les Droits de Propriété intellectuelle s'appuyant sur l'accès et la commercialisation libre d'un patrimoine prétendument commun de l'humanité, et de l'autre côté les droits collectifs de communautés garantissant l'usage durable de biens communs hérités de leurs parents et qu'elles ont la responsabilité de léguer à leurs enfants. Cet éclaircissement, qui a parfois été douloureux, était indispensable pour permettre une intervention concertée dans les trois étapes à venir : débats sur la révision des règlements européens semences (2008/2010), contre l'évolution de l'UPOV vers le brevet et pour les droits des paysans à la FAO (juin 2009). L'alliance avec Via Campesina qui fait de plus en plus appel à l'expertise du RSP devrait permettre de renforcer l'efficacité de cette intervention

Emergence d'une action organisée à l'Est : En 2008, nous avons continué à faciliter la participation des partenaires de l'Europe centrale et de l'est (Hongrie, Roumanie et Bulgarie) à plusieurs événements stratégiques au niveau européen (Planète Diversité en Allemagne, Libérons la Diversité en Italie, rencontres projet FSO à Seville) dans l'objectif de donner la visibilité au travail réalisé

dans ces pays ainsi que de faciliter leur accès à l'information (juridique, pratiques, de valorisation des semences paysannes). En Hongrie, nous avons travaillé à mobiliser et à renforcer une équipe élargie de personnes impliquées dans le dossier juridique semencier, notamment des chercheurs de l'Université des sciences agricoles de Godollo (près de Budapest). À cet effet, Csilla Kiss, notre chargée de projet de *Protect the Future* et une chercheuse de l'Université de Godollo prévoient mettre en place en 2009 une série de tables rondes dans l'objectif d'élaborer des propositions issues des groupes de paysans, du milieu associatif, des chercheurs pour l'application nationale de la Directive européenne 65/2008 pour les variétés de conservation. Ce projet sera discuté avec le Ministère de l'environnement hongrois qui a démontré un intérêt et une volonté d'appuyer les mobilisations associatives et à appuyer le processus de modification ou d'élaboration réglementaire hongroise en faveur de la biodiversité cultivée.

La structuration d'un réseau méditerranéen autour des semences paysannes reste embryonnaire. La situation politique de la Tunisie ne permettra pas non plus d'organiser une mobilisation importante autour de la conférence du comité directeur du Traité sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation en juin 2009. C'est pourquoi le RSP s'associe à l'organisation par IPC d'un atelier sur les droits collectifs des paysans et des communautés. Par ailleurs, la structuration d'un réseau méditerranéen se poursuivra avec la réalisation des rencontres RENABIOS